

Modifications des programmes (Arrêté du 4 avril 07)

Les programmes de l'école élémentaire ont été révisés pour prendre en compte les exigences de ce socle commun, telles qu'elles sont précisées dans le décret du 11 juillet 2006.

L'économie du texte : les principales modifications :

→ recherche de conformité formelle avec le socle commun: passage de la notion de compétence à une organisation « connaissances/capacités/attitudes), *cette nouvelle articulation devrait conduire à une refonte des outils d'évaluation et de restitutions des progrès des élèves*. Les évaluations sommatives à la fin de chaque cycle de l'école obligatoire (fin CE1, fin CM2) correspondent aux deux premiers paliers du socle commun.

→ à l'exception du domaine de la langue (reformulations, ajouts, précision, importance accordée aux connaissances) , l'ensemble des programmes ne bougent qu'à la marge et l'ensemble des compétences visées par les textes de 2002 sont intégrées (et développées) dans la nouvelle écriture.

→ importance accordée aux connaissances grammaticales (y compris en langues vivantes) : la grammaire s'autonomise partiellement (glissement des horaires *littérature* → *étude de la langue*); elle n'a plus un rôle strictement ancillaire au service de l'orthographe mais (re)devient un sujet d'étude à part entière. Néanmoins la démarche inductive et constructiviste, qui sous-tendait l'Orl, n'est pas remise en question (références aux règles d'engendrement, études des régularités, corpus par fréquence, démarche fondée sur des opérations d'expansion, réduction, substitution, permutation).

→ maintien des programmes de mathématiques en vigueur avec insistance sur la maîtrise des techniques opératoires (la séance hebdomadaire de calcul mental- *automatisé ou réfléchi*- était déjà présente dans les documents d'application afférents)

→ les volets touchant au vivre ensemble, à la citoyenneté et à l'éducation civique ont fait l'objet de précisions substantielles

→ importance des Tice dans un cadre pluridisciplinaire

→ développement d'une culture de la prévention

→ les programmes de sciences pour le classement du vivant se rapproche des paradigmes scientifiques en cours et des programmes du collège (entrée phylogénique, voir l'adresse suivante :

http://www.perigord.tm.fr/~ecolesscienc/pages/document/fiches_conn/Cles_phylo.pdf)

→ pas de modifications des programmes de l'école maternelle

1. Les horaires de l'école élémentaire

Cycle des apprentissages fondamentaux

A. du 25/01/02		A. du 4/04/07	
DOMAINES	HORAIRES (min/max)	DOMAINES	HORAIRES (min/max)
Maîtrise du langage et de la langue française	9h/10h	Maîtrise du langage et de la langue française	11h au CP
Vivre ensemble	0 h 30 (débat hebdomadaire)	Vivre ensemble	0 h 30 (débat hebdomadaire)
Mathématiques	5h/5h30	Mathématiques*	5h/6h
Découvrir le monde	3h/3h30	Découvrir le monde	3h/3h30
Langue étrangère ou régionale	1h/2h	Langue vivante étrangère (en classe de CE1)	1h30
Éducation artistique	3h	Éducation artistique	3h
Éducation physique et sportive	3h	Éducation physique et sportive	3h
ACTIVITÉS QUOTIDIENNES		ACTIVITÉS QUOTIDIENNES	
Lecture et écriture (rédaction ou copie dans les diff. domaines)	2h30 minimum	Lecture et écriture (rédaction ou copie dans les diff. domaines)	2h30 minimum
		Le calcul mental doit faire l'objet d'une pratique quotidienne d'au moins 15 minutes	

Cycle des approfondissements

		A. du 25/01/02		A. du 4/04/07	
DOMAINES	HORAIRES (min/max)	CHAMPS DISCIPLINAIRES	HORAIRES (min/max)	CHAMPS DISCIPLINAIRES	HORAIRES (min/max)
Langue française Éducation littéraire et humaine	12h	Littérature (dire, lire, écrire)	4h30/5h30	Littérature (dire, lire, écrire)	3h30/4h30
		ORLF	1h30/2h	Étude de la langue (Grammaire)	2h30/3h30
		Langue étrangère ou régionale	1h30/2h	Langue vivante étrangère	1h30
		Histoire et géographie	3h/3h30	Histoire et géographie	3h/3h30
		Vie collective (débat réglé)	0h30	Vie collective (débat réglé)	0h30
Éducation scientifique	8h	Mathématiques	5h/5h30	Mathématiques*	5h/5h30
		Sciences expérimentales et technologie	2h30/3h	Sciences expérimentales et technologie	2h30/3h
Éducation artistique	3h	Éducation musicale Arts visuels	3h	Éducation musicale Arts visuels	3h
Éducation physique et sportive	3h	EPS	3h	EPS	3h
DOMAINES TRANSVERSAUX					
Maîtrise du langage et de la langue française		13 h réparties dans tous les champs disciplinaires La lecture et l'écriture (rédaction ou copie) doivent faire l'objet d'une pratique quotidienne de 2 h, mises en œuvre dans les différents domaines disciplinaires			
Éducation civique		1 h répartie dans tous les champs disciplinaires 0 h 30 pour le débat hebdomadaire			

*Le calcul mental doit faire l'objet d'une pratique quotidienne d'au moins 15 minutes.

2. École maternelle

Pas de modification mais un rappel : « Le cycle 2 commence **au cours** de la grande section » (p. 40)

3. Cycle des apprentissages fondamentaux (palier 1 du socle commun) :

3.1. Maîtrise du langage et de la langue française

A. du 25/01/02	A. du 4/04/07
Compétences devant être acquises en fin de cycle	Connaissances et capacités
<p>1 - MAÎTRISE DU LANGAGE ORAL</p> <p>1.1 Communiquer <i>Être capable de</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - écouter autrui, demander des explications et accepter les orientations de la discussion induites par l'enseignant - exposer son point de vue et ses réactions dans un dialogue ou un débat en restant dans les propos de l'échange ; - faire des propositions d'interprétation pour oraliser un texte appris par cœur ou pour dire un texte en le lisant <p>1.2 Maîtrise du langage de l'évocation <i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - rapporter un événement, un récit, une information, une observation en se faisant clairement comprendre ; - en situation de dictée à l'adulte (d'un texte narratif ou explicatif), proposer des corrections pertinentes portant sur la cohérence du texte ou sur sa mise en mots (syntaxe, lexicque) ; - dégager la signification d'une illustration rencontrée dans un album en justifiant son interprétation à l'aide des éléments présents dans l'image ou des situations qu'elle suggère ; - dire un poème ou un court texte parmi ceux qui ont été appris par cœur dans l'année (une dizaine) en l'interprétant. 	<p>1. DIRE</p> <p>1.1 Communiquer <i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre la parole au sein d'un groupe ou de la classe - participer à un dialogue dans le cadre d'une activité de la classe ; - présenter au maître, ou à l'ensemble de la classe, après s'y être préparé, un album, un travail individuel ou collectif <p>1.2 Maîtrise du langage de l'évocation <i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - rapporter un événement, un récit, une information, une observation en se faisant clairement comprendre et en adaptant son niveau de langue à un destinataire précis - reformuler dans ses propres mots une consigne, une explication ou un récit fait oralement par le maître ou un autre élève en reprenant les informations et les idées essentielles du texte qu'il contient ; - dire, en les interprétant les poèmes, saynètes et textes de prose courts rencontrés dans les activités de littérature qui ont été appris par cœur dans l'année
<p>2 - LECTURE ET ÉCRITURE</p> <p>2.2 Reconnaissance des mots <i>Avoir compris et retenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le système alphabétique de codage de l'écriture ; - les correspondances régulières entre graphèmes et phonèmes. <p><i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer une écriture possible (et phonétiquement correcte) pour un mot régulier ; - déchiffrer un mot que l'on ne connaît pas ; - identifier instantanément la plupart des mots courts (jusqu'à 4 ou 5 lettres) et les mots longs les plus fréquents. <p>2.1 Compréhension <i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre les informations explicites d'un texte littéraire ou d'un texte documentaire appropriés à l'âge et à la culture des élèves ; - dégager le thème d'un texte littéraire (de qui ou de quoi parle-t-il ?) - lire à haute voix un court passage en restituant correctement les accents de groupes et la courbe mélodique de la phrase (lecture préparée silencieusement) ; 	<p>2. LIRE</p> <p>2.1 Reconnaissance des mots <i>Avoir compris et retenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le système alphabétique de codage de l'écriture ; - les correspondances régulières entre graphèmes et phonèmes. <p><i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - dire le nom des lettres et leur(s) valeur(s) - reconnaître les unités distinctives composant les mots. syllabes et phonèmes ; - segmenter les énoncés écrits et oraux jusqu'à leurs constituants les plus simples - lire seul un texte (à mi-voix) simple en identifiant instantanément la plupart des mots courts et les mots longs les plus fréquents, en déchiffrant des mots simples inconnus et en restituant la courbe intonative des la phrase (phrase assertive seulement) - dans une lecture à haute voix d'un texte de 5 lignes déjà lu et étudié, restituer correctement l'accentuation des groupes de mots ainsi que la courbe intonative, en prenant en compte la ponctuation et des éléments prosodiques simples <p>2.2 Compréhension <i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - lire seul une consigne simple et usuelle et la reformuler avec ses propres mots ; - formuler dans ses propres mots l'idée principale d'un paragraphe dans un texte documentaire ou narratif entendu ou lu ; - dégager le thème d'un texte littéraire (de qui ou de quoi parle-t-il ?) - après lecture ou audition d'un texte narratif d'une dizaine de lignes comportant des mots usuels, identifier les personnages principaux ;

- trouver dans un texte documentaire imprimé ou sur un site internet les réponses à des questions simples ;

- relire seul un album illustré lu en classe avec l'aide de l'enseignant.

2.4 Écriture et orthographe

Être capable de :

- copier sans erreur un texte de trois ou quatre lignes en copiant mot par mot et en utilisant une écriture cursive et lisible ;
- utiliser correctement les marques typographiques de la phrase (point et majuscule), commencer à se servir des virgules ;
- écrire la plupart des mots en respectant les caractéristiques phonétiques du codage ;

- orthographier la plupart des "petits mots" fréquents (articles, prépositions, conjonctions, adverbes...) ;
- en situation d'écriture spontanée ou sous dictée, marquer les accords en nombre et en genre dans le groupe nominal régulier (déterminant, nom, adjectif) ;
- en situation d'écriture spontanée ou sous dictée, marquer l'accord en nombre du verbe et du sujet dans toutes les phrases où l'ordre syntaxique régulier est respecté.

2.3 Production de textes

Être capable de :

- écrire de manière autonome un texte d'au moins cinq lignes (narratif ou explicatif) répondant à des consignes claires, en gérant correctement les problèmes de syntaxe et de lexique.

- extraire d'un texte littéraire ou documentaire les informations explicites permettant de répondre à des questions simples ;
- au cours d'une lecture, dans un paragraphe de quelques lignes, repérer les différentes façons dont sont désignés les personnages

2.3. Lire ou écouter lire des œuvres intégrales, notamment de littérature de jeunesse et rendre compte de sa lecture

Être capable de :

- raconter une histoire connue en s'appuyant sur une succession d'illustrations prélevées dans un album ;
- présenter brièvement l'histoire de quelques personnages de fiction connus ;
- présenter un album lu en le comparant à d'autres déjà abordés ;
- relire seul un album illustré lu en classe avec l'aide de l'enseignant ;

3. ÉCRIRE

3.1 Écriture

Être capable de :

- copier, dans une écriture cursive lisible, par mots entiers ou groupes de mots, un court texte (poésie, chanson, résumé d'une activité en classe, etc.) en respectant l'orthographe, la ponctuation et en soignant la présentation

- écrire les mots réguliers en respectant les caractéristiques phonologiques du codage ;

- corriger les erreurs orthographiques indiquées par le professeur en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ;

- proposer l'écriture attendue d'une phrase en appliquant les règles connues ;

- écrire sous la dictée un texte de 5 lignes maximum : en respectant les caractéristiques phonologiques du codage, en marquant l'accord en genre et en nombre dans le groupe nominal régulier minimal (déterminant, nom), en marquant l'accord du verbe et du sujet (sujet précédant immédiatement le verbe), en orthographiant correctement les « petits mots » grammaticaux les plus fréquents ;

- saisir un texte de deux ou trois phrases sur clavier
- saisir les caractères en minuscules, en majuscules, les différentes lettres accentuées et les signes de ponctuation ;
- savoir modifier la mise en forme des caractères dans un traitement de texte ;
- savoir imprimer un document avec l'équipement informatique

3.2. Production de textes

Être capable de :

- au cours d'une activité de classe, écrire de manière autonome un texte de façon à pouvoir le relire (cahier d'expérience, de bouillon, etc.)

- en situation de dictée à l'adulte (d'un texte narratif ou explicatif), proposer des corrections pertinentes (syntaxe, lexique) ;

- rédiger un texte bref dans le cadre d'une activité de classe en se faisant clairement comprendre et en adaptant le niveau de langue à la situation de production (courte lettre, récit, résumé...).

Les ajouts :

4. ÉTUDE DE LA LANGUE (grammaire)

CONNAISSANCES

Les élèves doivent avoir compris et retenus :

- que les marques du pluriel diffèrent selon que le mot est un verbe ou un nom
- que la marque du pluriel des noms est le plus souvent « s »
- que la marque du pluriel des verbes à la troisième personne est *-nt* ;
- que certains mots sont invariables
- que des mots peuvent avoir plusieurs sens dans des contextes différents (mots renvoyant à des objets : par exemple *carte*) ;
- que plusieurs mots peuvent avoir des sens équivalents dans un même contexte et se substituer les uns aux autres
- que les mots peuvent comporter des éléments communs ;
- la dénomination des signes de ponctuation (point, point d'interrogation, virgule) ;
- la notion de phrase.

CAPACITÉS

Être capable de :

- marquer l'accord en genre et en nombre dans le groupe nominal simple (déterminant et nom)
- repérer le verbe conjugué et le nom dans des situations simples à l'écrit et à l'oral
- par rapport au verbe, repérer le sujet dans les phrases où l'ordre syntaxique régulier est respecté ;
- repérer les relations sujet/verbe et le rôle des marques écrites pour représenter ces relations (marque qu'on n'entend pas à l'oral) ;
- marquer l'accord sujet verbe en situation simple (avec une seul sujet, contigu du verbe)
- repérer les paragraphes d'un texte lu
- comprendre des mots nouveaux dans leur contexte en s'appuyant sur leur environnement linguistique ;
- utiliser la ponctuation en lecture à haute voix ;
- écrire une phrase, syntaxiquement et sémantiquement cohérente, en utilisant le point et la majuscule.

ATTITUDES COMMUNES À L'ENSEMBLE DU DOMAINE

La volonté de justesse dans l'expression écrite et orale, le goût pour les jeux de langue, l'intérêt pour la lecture comme l'ouverture à la communication se construisent dans la durée, mais c'est dès le début des apprentissages systématiques qu'il faut installer certaines manières d'être face à la langue et aux textes :

- écouter : savoir-écouter pour comprendre, pour interroger, pour répéter, pour faire, etc.
- être précis pour se faire comprendre, à l'oral comme à l'écrit
- avoir le goût des mots : rapprocher/opposer des mots, constituer des familles, jouer sur des sonorités, etc. ;
- contrôler :
 - sa lecture : ne pas perdre de vue que **l'on lit pour comprendre**, savoir repérer une perte de compréhension, savoir revenir en arrière, savoir questionner l'adulte,
 - sa production écrite : être vigilant à l'orthographe ; prendre l'habitude de se relire pour se corriger, pour améliorer la manière de dire ; savoir recourir à des outils qui apportent des réponses à ses questions (affichages, cahiers de référence, étiquettes mémoires, etc.)
- avoir une **attitude réflexive**, utiliser les outils dont on dispose pour résoudre un problème simple de langue, chercher en tâtonnant des formulations plausibles, précises, pour s'expliquer, exprimer son idée ;
- avoir des habitudes matérielles et physiques : prendre soin des outils pour écrire, gommer ou souligner, de ses cahiers et de ses livres ; en écriture, porter attention au geste, à l'attitude corporelle.

3.2. Vivre ensemble

A. du 25/01/02	A. du 4/04/07
Compétences devant être acquises en fin de cycle	Connaissances, capacités et attitudes
<p><i>Avoir compris et retenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les principaux symboles de la nation et de la République. - que les règles acceptées permettent la liberté de chacun, en particulier à partir de quelques exemples pris dans les règles de vie ; - quelques règles simples de sécurité routière ; - quelques règles à appliquer en situation de danger (se protéger, porter secours en alertant, en choisissant les 	<p>Connaissances</p> <p><i>Avoir compris et retenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - la signification des principaux symboles de la République. - les règles de vie collective de la classe, de l'école ; savoir ce qui est interdit et permis dans la classe, dans l'école, dans les temps interscolaires - le rôle des adultes de l'école - des règles de sécurité (au niveau d'un enfant): <ul style="list-style-type: none"> - les dangers des principaux objets de la vie domestique et les règles de sécurité les concernant, - les règles de sécurité essentielles concernant le piéton dans la rue, - connaître les règles à respecter en cas de risque majeur ; - comment réagir face à l'agression d'un adulte ; - les numéros des centres de premier secours, les numéros de téléphone de ses parents ;

comportements à suivre) ;

- quelques principes d'hygiène personnelle et collective et leur justification ;

Être capable :

- prendre part à un débat sur la vie de la classe ;

- respecter les adultes et leur obéir dans l'exercice normal de leurs diverses fonctions.

- commencer à se sentir responsable ;

- quelques gestes essentiels de premier secours à la portée d'un enfant ;

- les principales règles de bonne nutrition, de l'activité corporelle ;

Capacités

Être capable :

- de respecter le règlement intérieur de la classe, de l'école, de participer à son élaboration ;

- de donner son opinion dans un débat réglé ;

- d'expliciter une situation de conflit en débat réglé, de participer à sa résolution ;

- d'envisager les conséquences de ses actes avec l'aide d'un adulte ;

- de participer à un travail collectif, d'envisager les aspects d'organisation collective d'un projet ;

- d'appeler les secours à bon escient, y compris les numéros d'urgence ; d'effectuer quelques gestes simples de premier secours à sa portée

Attitudes

- respecter les membres de la communauté éducative ;

- acquérir le respect de soi et des autres, adultes et enfants, le manifester dans sa façon de parler ;

- avoir conscience de ses droits et de ses devoirs dans la classe, dans l'école

- respecter les différences chez autrui,

- respecter les enfants de l'autre sexe dans ses mots comme dans ses actes ;

- respecter les lieux réservés aux enfants de l'autre sexe, respecter la pudeur ;

- commencer à faire la différence entre la vie à l'école et la vie privée (discrétion à l'égard de soi-même et à l'égard des autres)

- en situation de conflit, engager une discussion, faire appel à l'adulte si l'on arrive pas à résoudre le conflit,

- accepter les situations de travail collectif proposées à l'école, quel que soit son rôle ;

- s'engager volontiers dans l'élaboration d'un projet collectif ;

- s'engager volontiers dans une action de solidarité en dehors de l'école ;

3.3. Mathématiques

- ajout : Calcul en ligne ou posé :

- o calculer des sommes en ligne ou par addition posée en colonnes ;
- o calculer des différences en ligne ou par soustraction posée en colonnes ;
- o calculer en posant une multiplication, des produits par 2 ou par 5 ;
- o organiser et traiter des calculs additifs, soustractifs ou multiplicatifs sur les nombres entiers

3.4. Culture scientifique et technologique

- développement des attitudes : sens de l'observation – curiosité – imagination raisonnées – esprit critique – responsabilité et règles de sécurité

3.5. Éducation musicale :

- ajout : reconnaître et nommer quelques œuvres et les mettre en relation les unes par rapport aux autres.

4. Cycle des approfondissements (palier 2 du socle commun)

4.1 Domaines transversaux (parler – lire – écrire) :

- suppression de l'appellation « observation réfléchie de la langue »

- ajout :

- o histoire : « utiliser à bon escient les temps verbaux »
- o mathématiques : « utiliser les capacités en calcul mental dans un raisonnement »
- o sciences expérimentales et technologie : « désigner les principaux éléments informatiques et savoir à quoi ils servent »

4.2. Littérature

A. du 25/01/02	A. du 4/04/07
Compétences devant être acquises en fin de cycle	Connaissances, capacités et attitudes
<p><i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - restituer au moins dix textes (de prose, de poésie ou de théâtre) parmi ceux qui ont été mémorisés ; - dire quelques-uns de ces textes en en proposant une interprétation (et en étant susceptible d'expliciter cette dernière) - pouvoir mettre sa voix et son corps en jeu dans un travail collectif portant sur un texte théâtral ou sur un texte poétique ; - reformuler dans ses propres mots une lecture entendue ; 	<p>DIRE</p> <p>1.1. Situations de dialogue collectif (échanges avec la classe et avec le maître)</p> <p><i>Attitudes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - s'ouvrir à la communication, au dialogue et au débat et, simultanément percevoir l'importance de la prise de parole (ne pas parler pour parler) - apprendre à structurer ses idées, à prendre intérêt à la langue, à rechercher les moyens d'exprimer précisément sa pensée ; - rechercher l'usage d'un vocabulaire précis <p><i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le cadre d'un travail collectif, reformuler, avant de la commenter l'intervention d'un autre élève ou du maître en respectant les idées ; - participer à un échange au sein de la classe ou de l'école : <ul style="list-style-type: none"> - en attendant son tour de parole - en écoutant autrui - en restant dans les propos de l'échange - en exprimant un avis, une préférence... - en donnant une information - en exposant son point de vue et ses réactions ; - saisir rapidement l'enjeu d'un échange et en retenir les informations successives - se servir de sa mémoire pour conserver le fil de la conversation et attendre son tour <p>1.2. Situations de travail de groupe et mis en commun des résultats de ce travail</p> <p><i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - commencer à prendre en compte les points de vue des autres membres du groupe ; - commencer à se servir du dialogue pour organiser les productions du groupe ; - commencer à rapporter devant la classe (avec ou sans aide de l'écrit) de manière à rendre ces productions compréhensibles ; - présenter oralement, après s'y être préparé, les résultats d'une recherche ou d'une expérience, individuelle ou collective, en expliquant la méthode de travail utilisée (l'élève pourra éventuellement utiliser, non un texte rédigé, mais des notes et des documents d'appui) ; <p>1.3. Situations d'exercice</p> <p><i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre une consigne orale ou écrite usuelle - mieux questionner la consigne orale ou écrite de manière à reconnaître la catégorie d'exercices à laquelle elle est rattachée ; - formuler une demande d'aide ; - exposer ses propositions de réponse et expliciter les raisons qui ont conduit à celles-ci ; <p>1.4. En toute situation</p> <p><i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - exposer à la classe une expérience personnelle, un événement extérieur ... ; - faire un récit devant un groupe dans l'intention de l'informer, l'émouvoir, l'amuser ; - mettre en voix en le théâtralisant un dialogue lu et travaillé en classe ; - dire de mémoire, en les interprétant devant la classe, des textes de prose, de vers ou de théâtre (au moins dix textes parmi ceux qui ont été mémorisés) - oraliser des textes (connus, sus par cœur ou lu) devant la classe pour en partager collectivement le plaisir et l'intérêt - mettre sa voix et son corps en jeu dans une activité collective portant sur un texte théâtral ou sur un texte poétique ; - rappeler de manière claire et intelligible les expériences et les discours passés, projeter son activité dans l'avenir en élaborant un projet ; - reformuler un texte entendu dans son propre langage ; - formuler une interprétation d'un texte et la confronter à celle d'autrui
	<p>LIRE</p> <p><i>Attitudes :</i></p>

- se servir des informations portées sur la couverture et la page de titre d'un livre pour savoir s'il correspond au livre que l'on cherche ;
 - se servir des catalogues (papiers ou informatiques) de la BCD pour trouver un livre

Avoir compris et retenu :

- que le sens d'une œuvre littéraire n'est pas immédiatement accessible, mais que le travail d'interprétation nécessaire ne peut s'affranchir des contraintes du texte ;
 - qu'on ne peut confondre un récit littéraire et un récit historique, la fiction et le réel ;
 - les titres des textes lus dans l'année et le nom de leurs auteurs.

Être capable de :

- comprendre en le lisant silencieusement un texte littéraire court (petite nouvelle, extrait...) de complexité adaptée à l'âge et à la culture des élèves en s'appuyant sur un traitement correct des substituts des noms, des connecteurs, des formes verbales, de la ponctuation... et en faisant les inférences nécessaires ;
 - lire en le comprenant un texte littéraire long, mettre en mémoire ce qui a été lu (synthèses successives) en mobilisant ses souvenirs lors des reprises ;
 - lire personnellement au moins un livre de littérature par mois ;
 - participer à un débat sur l'interprétation d'un texte littéraire et en étant susceptible de vérifier dans le texte ce qui interdit ou permet l'interprétation défendue ;

- goût de la lecture, curiosité à l'égard de la culture littéraire française et étrangère ;
 - goût de la recherche documentaire, dans les livres ou sur la toile

1.1. Compréhension

Être capable de :

- lire couramment des textes adaptés au niveau du cycle 3
 - après lecture (silencieuse ou à haute voix par l'enseignant) d'un texte narratif ou documentaire d'une à deux pages, en dégager le thème et en relever les informations importantes ;
 - reformuler (oralement ou par écrit) le thème principal d'un texte informatif court lu ou entendu dans le cadre des activités de la classe
 - en situation d'exercice, dans les différents champs disciplinaires, lire à haute voix des textes utiles à l'avancée du travail ;
 - lire et utiliser tout texte scolaire relatif aux diverses activités de la classe (manuels scolaires, fiches de travail, affiches d'organisation des activités, etc.) ;
 - consulter, avec l'aide de l'adulte les documents de référence (dictionnaires, encyclopédies, grammaires, bases de données, sites sur la toile, etc.) et se servir des instruments de repérage que ceux-ci comportent (tables des matières, index, notes, moteurs de recherche, liens hypertextes...) : saisir une adresse internet et naviguer dans un site : vérifier les droits et conditions d'utilisation lors de la récupération de documents ;
 - mettre en relation les textes lus avec les images, les tableaux, les graphiques et les autres types de documents qui les complètent ;
 - utiliser ses connaissances grammaticales pour comprendre le sens d'un texte :
 - utiliser les indications sémantiques données par les déterminants (connu/inconnu)
 - trouver à quel terme du texte renvoient les substituts nominaux et pronominaux,
 - prendre appui sur les connecteurs pour comprendre les enchaînements d'un texte ;
 - lire seul une consigne usuelle et effectuer la tâche demandée ;
 - faire appel, dans ses lectures aux aides susceptibles de permettre de mieux comprendre ce qu'on lit ;
 - envoyer et recevoir un message :
 - savoir dire de qui provient un message et à qui il est adressé,
 - savoir trouver l'objet d'un message
 - savoir trouver la date d'envoi d'un message

1.2. Lire ou écouter lire des œuvres intégrales, notamment de littérature de jeunesse et rendre compte de sa lecture

Avoir compris et retenu :

- que le sens d'une œuvre littéraire n'est pas immédiatement accessible, mais que le travail d'interprétation nécessaire ne peut s'affranchir des contraintes du texte ;
 - qu'on ne peut confondre un récit littéraire et un récit historique, la fiction et le réel ;
 - les titres des textes lus dans l'année et le nom de leurs auteurs.

Être capable de :

- lire devant la classe, pour en faire partager le plaisir et l'intérêt, un passage d'une dizaine de lignes d'un texte connu ;
 - repérer les étapes d'un texte narratif lu ou entendu ;
 - lier intégralement un poème, un conte, un récit appartenant à la littérature de jeunesse, de complexité adaptée à l'âge et à la culture des élèves en faisant des inférences nécessaires ;
 - lire en le comprenant un texte littéraire long, mettre en mémoire ce qui a été lu (synthèses successives) en mobilisant ses souvenirs lors des reprises ;
 - lire personnellement au moins un livre de littérature par mois ;
 - à propos de toute lecture entendue ou lue, formuler une interprétation et la confronter à celle d'autrui ;
 - dans le cadre d'un débat sur un texte littéraire, relever dans le texte ce qui interdit ou permet une interprétation, justifier son point de vue,

	<ul style="list-style-type: none"> - pour présenter un récit, en choisir un extrait caractéristique, le lire à haute voix et justifier ce choix ; - présenter un livre ou un album en le comparant à d'autres déjà lus ; - rapprocher des textes littéraires, des personnages, des auteurs relevant d'univers de référence communs;
<p>- élaborer et écrire un récit d'au moins une vingtaine de lignes, avec ou sans support, en respectant des contraintes orthographiques, syntaxiques, lexicales et de présentation ;</p> <p>- pouvoir écrire un fragment de texte de type poétique en obéissant à une ou plusieurs règles précises en référence à des textes poétiques.</p>	<p>ÉCRIRE <i>Attitudes :</i> La production d'écrit développe : <ul style="list-style-type: none"> - le goût de l'écriture, de l'expression juste et nuancée ; - l'habitude de prendre appui sur l'écrit pour structurer sa pensée, pour garder une trace ; 1.1. Écriture : écriture manuscrite, ponctuation et orthographe <i>Être capable de :</i> <ul style="list-style-type: none"> - copier, par groupes de mots, dans une écriture cursive régulière et lisible, un texte de cinq à dix lignes sans erreur orthographique ou de ponctuation, en respectant la mise en page ; - écrire sous la dictée un texte de dix lignes maximum, en sachant : <ul style="list-style-type: none"> - marquer l'accord en genre et en nombre dans le groupe nominal - marquer l'accord du verbe et du sujet dans des phrases où l'ordre syntaxique régulier est respecté - orthographier correctement les mots du lexique courant ; - dans un texte personnel, repérer et corriger les erreurs orthographiques en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ; - orthographier correctement un texte simple lors de sa rédaction ou dans une phase de relecture critique, en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire et en s'aidant de tous les instruments disponibles. 1.2. Production de textes <i>Être capable de :</i> <ul style="list-style-type: none"> - au cours d'une activité de classe, écrire de manière autonome un texte de façon à pouvoir le relire (cahier d'expérience, brouillon etc.) ; - rédiger un texte pour communiquer à la classe la démarche et le résultat d'une recherche individuelle ou de groupe ; - reformuler par écrit au moins trois idées essentielles retenues à la lecture d'un texte d'une page ; - dans le cadre d'un projet ou d'une activité d'écriture (récit, lettre, compte rendu d'expérience), rédiger un texte d'un ou deux paragraphes en respectant, après révision du texte, la ponctuation, les contraintes orthographiques, syntaxiques, lexicales ou de présentation ; - rédiger un récit en se faisant clairement comprendre et en adaptant le niveau de langue à un destinataire précis ; - réécrire un texte, en référence au projet d'écriture et aux suggestions de révision élaborées en classe et pour cela, ajouter, supprimer, déplacer ou remplacer des morceaux plus ou moins importants de textes, à la main ou en utilisant un logiciel de traitement de texte ; - pouvoir écrire un fragment de texte de type poétique en obéissant à une ou plusieurs règles précises en référence à des textes poétiques. <ul style="list-style-type: none"> - souligner (ou surligner) dans un texte les informations qu'on recherche, pour pouvoir les organiser sous forme de liste sur un support de papier ou grâce à l'ordinateur ; rédiger, à partir d'une liste ordonnée d'informations, un texte à dominante narrative, explicative, descriptive ou injonctive, seul ou à plusieurs, dans le cadre d'un projet d'écriture ; - dans des activités différentes (mathématiques, sciences...), proposer une réponse écrite, explicite et énoncée de façon syntaxiquement cohérente ; - mettre en page et organiser un document écrit dans la perspective d'un projet d'écriture et en respectant les conventions (affiche, journal d'école, fiche technique, opuscule documentaire, page de site sur la toile...) et en insérant éventuellement les images, tableaux ou graphiques nécessaires </p>

4.3. Étude de la langue (ex. ORLF)

A. du 25/01/02	A. du 4/04/07
<p>Compétences devant être acquises en fin de cycle</p>	<p>Connaissances, capacités et attitudes</p>
<p><i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - trouver le présent, le passé composé, l'imparfait, le passé simple, le futur, le conditionnel présent et le présent du subjonctif des verbes réguliers (à partir des règles d'engendrement) ; <p><i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les verbes dans une phrase ; - manipuler les différents types de compléments des verbes les plus fréquents, - identifier les noms dans une phrase ; - marquer l'accord sujet/verbe (situations régulières) ; - manipuler les différentes déterminations du nom (articles, déterminants possessifs, démonstratifs, indéfinis) ; - repérer et réaliser les chaînes d'accords dans le groupe nominal ; - manipuler les différentes expansions du nom (adjectifs qualificatifs, relatives, compléments du nom) ; <p><i>Avoir compris et retenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'un texte est structuré ; - que les constituants d'une phrase ne sont pas seulement juxtaposés mais sont liés par de nombreuses relations (avec le verbe, autour du nom) ; 	<p>1. la phrase</p> <p>Connaissances</p> <p><i>Avoir compris et retenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les règles d'engendrement des formes verbales, la conjugaison des verbes les plus courants (indicatif présent, passé composé, imparfait, futur) - la structure hiérarchique de la phrase (groupe nominal sujet, groupe verbal) ; les relations entre ces groupes ; - les règles d'accord sujet verbe ; - la composition du groupe nominal minimal (déterminant+nom) ; l'accord dans le groupe nominal ; - le pronom personnel sujet ; - le groupe verbal ; - les principales fonction qui structurent la phrase (sujet, compléments d'objet direct ou indirect, compléments circonstanciels de temps et de lieu) - les phrases déclaratives, interrogatives, injonctives, exclamatives ; la forme affirmative, la forme négative <p>Capacités</p> <p><i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - dans des phrases et dans des textes : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les verbes conjugués et à l'infinitif (hors constructions impersonnelles et formes rares) ; - identifier les noms ; - repérer les relations entre les groupes dans la phrase - marquer l'accord sujet verbe (situations régulières) ; - utiliser les indications sémantiques données par les déterminants du nom ; faire usage des différents déterminants du nom (articles, déterminants possessifs) ; - repérer et réaliser les chaînes d'accords dans le groupe nominal (déterminant + nom+ adjectif) ; - développer une phrase (par exemple, par expansion du groupe nominal, en introduisant des compléments circonstanciels) ; - utiliser correctement à l'oral et à l'écrit les temps des verbes les plus fréquents ; - écrire une phrase interrogative ou une phrase de forme négative correctement constituée ; - écrire un texte d'une dizaine de lignes dont les phrases sont grammaticalement acceptables ; - effectuer en lecture et en activité d'écriture des déplacements, des remplacements, des expansions, des réductions, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - en réalisant à bon escient différentes expansions du nom (adjectifs qualificatifs, propositions relatives, compléments du nom) - en ajoutant ou en enlevant des compléments de phrases ; - faire la différence entre les classes de mots et les fonctions ; <p>2. Quelques phénomènes grammaticaux portant sur le texte</p> <p>Connaissances</p> <p><i>Avoir compris et retenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - la notion de structure du texte : les élèves doivent savoir que les constituants d'une phrase et d'un texte ne sont pas seulement juxtaposés, mais sont reliés par différents types de relations ; - le rôle des principaux signes de ponctuation (point, point d'interrogation, point d'exclamation, la virgule dans l'énumération) ; - la signification des connecteurs temporels et spatiaux les plus fréquents ; - les valeurs de l'imparfait et du passé simple dans le récit et les textes historiques - la valeur du présent dans les textes scientifiques <p>Capacités</p> <p><i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - se servir des signes de ponctuation comme appui à la

<p>- effectuer des manipulations dans un texte écrit (déplacement, remplacement, expansion, réduction) ;</p>	<p>compréhension en lecture (repérage des unités syntaxiques, délimitation récit/paroles rapportées, marque de la valeur interrogative ou exclamative)</p> <ul style="list-style-type: none"> - utiliser dans une activité d'écriture la majuscule en début de phrase, le point comme un élément organisateur d'un paragraphe, le point d'interrogation, la virgule dans des usages simples (énumération) ; - interpréter les différents mots de liaison d'un texte lu ; faire un choix pertinent de ces mots dans une activité d'écriture ; - dans un texte lu, trouver à quels noms renvoient les pronoms ; - réaliser les substitutions nécessaires lors d'une activité d'écriture ; <p>- prendre appui sur les temps des verbes pour repérer la chronologie des événements dans un récit simple, reconstituer les étapes d'un processus dans des textes relatifs à différents champs disciplinaires ;</p> <p>- maîtriser la cohérence des temps dans une production écrite d'une dizaine de lignes</p>
<p><i>Avoir compris et retenu :</i></p> <p>- que la plupart des mots, dans des contextes différents, ont des significations différentes ;</p> <p>- utiliser un dictionnaire pour retrouver la définition d'un mot dans un emploi déterminé.</p>	<p>3. Vocabulaire</p> <p>Connaissances</p> <p><i>Avoir compris et retenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - un vocabulaire systématiquement retenu - qu'il existe divers types de relations entre les mots : <ul style="list-style-type: none"> - relation de sens (synonymie, d'antonymie, ensemble de mots relatifs à un thème, à un domaine) ; - relations de forme : notions de construction d'un mot (radical, préfixe, suffixe) ; - réalités de sonorité (homophonie) ; - que des synonymes peuvent relever de niveaux de langue différents ; - que les mots ne sont pas des unités isolées, mais prennent leur signification dans le contexte de la phrase ; de nombreux mots ont plusieurs sens (le sujet – du roi, de la conversation- par exemple) - que certains mots viennent d'emprunts à d'autres langues <p>Capacités</p> <p><i>Être capable d'utiliser les mots qu'ils ont appris :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - en lecture, pour approcher le sens d'un mot inconnu, à vérifier ensuite dans le dictionnaire - en écriture et à l'oral, pour trouver les mots qui permettront d'être compris du destinataire <p><i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre le sens d'un mot polysémique, en prenant appui sur le contexte ; - relever dans un texte les dénominations successives d'un personnage en étant attentif aux nuances de sens ; - utiliser des mots dans des sens différents, utiliser des synonymiques, au cours d'activités d'écriture ; - comprendre des mots nouveaux en s'appuyant sur des radicaux connus et des affixes fréquents ; - repérer dans des mots nouveaux des radicaux connus ; - utiliser le systèmes des dérivations pour augmenter leur vocabulaire ; - vérifier dans le dictionnaire qu'est attestée une dérivation ; - trouver les noms qui permettent de se repérer dans des ouvrages ou sur la Toile pour mener une recherche documentaire ; trouver les noms nécessaires pour élaborer un texte documentaire (alimentation, habitat, etc.). - trouver un mot dans un dictionnaire (papier ou informatique) pour en comprendre le sens dans un contexte donné (choisir celui des sens qui correspond au contexte de l'occurrence), chercher la catégorie auquel il appartient, confirmer le sens d'un mot en lecture ; - utiliser les instruments nécessaire (répertoire, dictionnaire...) pour vérifier et corriger l'orthographe lexicale.
<p><i>Avoir compris et retenu :</i></p>	<p>4. Orthographe</p> <p>Connaissances</p> <p><i>Avoir compris et retenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les règles qui régissent les chaînes d'accords dans le groupe nominal et entre le sujet et le verbe ; - les désinences des verbes dans les conjugaisons qui figurent

<p>- qu'il existe des régularités dans l'orthographe lexicale et que l'on peut les mobiliser pour écrire.</p>	<p>dans les programmes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'orthographe de mots outils, de mots courants et des mots spécifiques aux disciplines de Cycle 3 - la valeur des accents, l'orthographe des mots fréquents avec accents ; - les séries fondées sur des analogies ; - les homophones simples ; <p>Capacités</p> <p><i>Être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - copier sans erreur un texte de cinq ou six lignes ; - marquer le pluriel des noms ou le pluriel des verbes ; - accorder le verbe avec son sujet ; - déterminer la terminaison du verbe correspondant à sa conjugaison ; - effectuer les accords dans le groupe nominal ; - utiliser la connaissance des régularités lexicales ; - recourir aux techniques de distinction des homophones ; - écrire sans erreur lors de dictées ; - mobiliser pour rédiger un texte la connaissance de l'orthographe des mots courants et des mots spécifiques à une discipline, celles des régularités de l'orthographe lexicale et celle des règles grammaticales ; - utiliser tous les instruments permettant de réviser l'orthographe d'un texte dicté ou produit.
---	---

4.4 Langues vivantes

- le niveau A1 du cadre européen commun de référence est attendu en fin de cycle3
- activités langagières : on insiste sur la dimension « actionnelle » (comprendre, réagir et parler en interaction) et sur les connaissances **grammaticales et phonologiques**.

4.5. Éducation civique

- reprise de l'économie des textes de 2002 et ajout (ou insistance sur) :
 - o **le rôle des adultes dans l'école**
 - o la sécurité (**APER**, sécurité domestique, utilisation des Tice...)
 - o respect des règles et responsabilisation .
 - o les symboles de la république

4.6. Mathématiques :

- ajout : résoudre des problèmes de proportionnalité...en utilisant les propriétés de **linéarité** ou par l'application d'un **coefficient** donné dans l'énoncé ou calculé »

4.7. Sciences expérimentales et technologie : (continuité des programmes actuels avec des précisions)

- environnement et développement durable
- classement des vivants par **analyse phylogénique**
- énergie
- hygiène
- développement des attitudes : sens de l'observation – curiosité – imagination raisonnées – esprit critique – responsabilité et règles de sécurité

4.8. Éducation artistique :

L'étude des repères historiques est partagé entre les domaines disciplinaires de l'histoire et ceux relevant de l'Éducation artistique